

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## 1 - Généralités

Les présentes conditions générales de vente (Ci-après dénommées les « Conditions Générales de Vente ») régissent de manière exclusive les relations commerciales entre ITAL-Soft Création (ci-après dénommée la « Société ») et ses clients (Ci-après dénommés les « Clients »). Elles prévalent sur tous les documents contractuels ou non, même postérieurs. Toute commande passée auprès d'ITAL-Soft Création sera soumise aux présentes Conditions Générales de Vente. Les renseignements portés sur les brochures, supports électroniques, notices et documents publicitaires ne sont donnés qu'à titre purement indicatif et peuvent être modifiés à tout moment et sans préavis. La remise au Client par ITAL-Soft Création de toute informations, conseil, préconisation, étude technique, offre de prix n'est faite qu'à titre indicatif et ne saurait engager la responsabilité de la société. En fonction des coûts engagés par ITAL-Soft Création, les prestations de service seront facturées au Client.

## 2 - Commande

2.1 Les commandes doivent être confirmées par écrit, au moyen d'un bon de commande dûment rempli et signé par l'acheteur. L'acceptation de la commande par le Prestataire résulte de la confirmation qu'il l'a bien reçue, en accepte les modalités et confirme les termes par courrier, courriel ou tout procédé équivalent; l'établissement et l'envoi de la facture suivront ladite acceptation dans les meilleurs délais, y compris par voie électronique, voire au moment de la livraison.

2.2 En cas d'annulation de la commande par le Client après son acceptation par le Prestataire, pour quelque raison que ce soit, hormis le cas de force majeure, l'acompte versé à la commande, sera de plein droit acquis au Prestataire et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement. Si aucun acompte n'a été versé à la commande, en cas d'annulation de la commande par l'acheteur après son acceptation par le Prestataire et le délai de rétractation, pour quelque raison que ce soit hormis le cas de force majeure, une somme correspondant à **50%** de la facture totale sera acquise au Prestataire, et devra être versé à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice ainsi subi.

2.3 En cas d'impossibilité de réalisation de la prestation, l'acheteur en sera informé par courrier électronique.

## 3 - Prix

Nos prix, donnés à titre indicatif, s'entendent hors taxes (ht) et hors frais d'accessoires en sus : participation aux frais administratifs (PFA), frais de livraisons, coûts d'emballages. Les marchandises ou produits sont facturées au tarif en vigueur au jour de la passation de la commande. Nos prix sont modifiables sans préavis en fonction de l'évolution des tarifs de nos fournisseurs.

## 4 - Facturation

La facturation des honoraires de création, et plus généralement de tout honoraire afférent à l'un des services fournis par ITAL-Soft Création s'établit après approbation par le client de celle-ci. Lorsque les usages prévoient le versement d'un acompte ou un paiement d'avance, il est facturé à l'identique au client et réglé par celui-ci avant le début des premiers engagements de frais, le solde étant facturé à la livraison des fichiers ou travaux d'impression. Tout acompte versé par le Client restera acquis au Prestataire à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions qu'il serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre d'ITAL-Soft Création.

## 5 - Conditions de paiement

Les factures seront réglées par le client, selon les modalités prévues par les devis afférents. Un acompte de **60%** du prix sera facturé au client avant le début des premiers engagements de travaux, le solde s'effectuera à la livraison des fichiers ou des travaux d'impression. Sauf accord écrit d'ITAL-Soft Création, le paiement des services rendus doit se faire dans les **30-jours** à compter de la date de facturation. Les factures non payées sans modification écrite seront automatiquement majorées de **15%** du montant total, et ce, à commencer **30-jours** après la date de facturation. Si une facture n'est pas réglée dans les 15 jours qui suivent le rappel, le montant dû sera majoré de **20%** de l'indemnité forfaitaire.

## 6 - Retard de paiement

Le non-paiement du client dans les délais prévus par les présentes conditions, après mise en demeure, entraîne la facturation par ITAL-Soft Création de pénalités conformes au taux d'intérêt légal.

## 8 - Propriété intellectuelle

ITAL-Soft Création revendique ses créations en tant qu'œuvre publicitaire, et à ce titre, cède leurs droits afférents contre rémunération. ITAL-Soft Création demeure seule titulaire de ses droits résultant de ses services. L'exploitation des créations et des services s'effectue conformément aux dispositions de la commande effectuée et des dispositions légales et réglementaires en vigueur au moment de la signature du contrat. Toute utilisation de la création, non prévue au présent contrat, doit faire l'objet d'une autorisation expresse préalable et d'une rémunération à convenir avec ITAL-Soft Création. Les éléments d'identification de l'entreprise, notamment le logo, doivent faire l'objet d'un accord séparé prévoyant les modalités de cession des droits d'auteurs et la rémunération de celle-ci. En ce qui concerne les droits des tiers (droit d'auteur, droits voisins), ces droits sont négociés par ITAL-Soft Création en accord avec le client suivant les nécessités des services fournis, et facturés à celui-ci. Au cas où il serait envisagé de procéder à d'autres utilisations que celles initialement prévues, ITAL-Soft Création s'efforcera de négocier avec le tiers en vue d'acquies ces droits nécessaires à ces utilisations. Le client s'engage en contrepartie à signaler toute utilisation non prévue initialement dans la commande. La cession consentie ci-dessus ne couvre pas les droits des personnes (droit à l'image, droit de la personnalité liés aux personnes physiques ou personnes morales, pour la réalisation ponctuelle de contributions particulières telles que la photographie, l'illustration, la vidéo). Ces droits sont négociés par ITAL-Soft Création en accord avec le client suivant les nécessités des services fournis et facturés à celui-ci. ITAL-Soft Création indiquera au client le montant, le délai et les limites des droits acquis.

## 9 - Responsabilité du client

Le client mettra à la disposition de ITAL-Soft Création tous les éléments qu'il lui sera possible de fournir et qui sont nécessaires à la connaissance des produits et services objets de la commande et à celle de leurs marchés. Le client garanti à ITAL-Soft Création de toutes les conséquences d'une action qui trouverait sa source dans les informations fournies par lui sur ses produits, photos ou services. Il est de ce fait responsable des informations qu'il transmet, portant notamment sur le nom, la composition, les qualités, les performances du produit ou du service, les droits des photos faisant l'objet de la commande. Il est également responsable du respect des législations spécifiques à son activité. En conséquence, ITAL-Soft Création ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des projets qu'elle aura soumis au client et au sujet desquels elle aura obtenu son accord, notamment en cas d'action en responsabilité.

## 10 - Réserve de propriété

Dans tous les cas l'ensemble des travaux et éléments fournis par nos soins restent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral du solde à régler, conformément aux dispositions légales en vigueur. Le transfert des droits de propriété intellectuelle ne sera effectif qu'à la livraison et après paiement du solde des travaux. En aucun cas, le client ne peut revendre notre travail de création, même si les droits d'utilisation ont été cédés. Tout travail d'identité visuelle, de maquettes, de conception graphique est un travail de création payant. L'ensemble des maquettes, logos et autres créations restent l'entière propriété d'ITAL-Soft Création tant que le client n'a pas réglé ces travaux. Il ne peut imprimer, ou s'inspirer de ces travaux de création à des fins personnelles ou professionnelles sans accord préalable d'ITAL-Soft Création. Tout travail fournit lors d'appel d'offre ou demande de devis (maquettes, propositions, web design...), reste l'entière propriété d'ITAL-Soft Création, toute utilisation, même partielle d'un élément occasionnerait des poursuites.

## 11 - Force majeure

En cas d'événements extérieurs mettant en cause le bon fonctionnement ou la livraison telle qu'elle était prévue par contrat, nous ne pouvons être tenus pour responsables. (Exemples : grèves, interruption totale ou partielle des services de télécommunication, coupure du fournisseur d'accès internet, de transfert de données, d'infection virale informatique généralisée, problèmes liés à la plateforme d'hébergement de notre site, intrusion informatique,...)

## 12 - Délais de livraison

ITAL-Soft Création s'engage à tout mettre en œuvre pour procéder à la réalisation des services commandés par le

client, mais ne souscrit aucune obligation de délais, sauf accord particulier. Si accord particulier il y a, les délais indiqués sur nos devis sont à titre indicatifs, ils ne constituent pas un engagement formel. En cas de dépassement, ils ne peuvent ouvrir à des dommages et intérêts ou autre forme de pénalités. Ils sont indiqués dans le cadre d'un respect réciproque des délais. Si vous avez à fournir des éléments pour la réalisation des travaux et que vous livrez ces éléments avec du retard, nous ne pouvons garantir un délai simplement augmenté du même retard, il risque d'être plus long suivant le planning de production en cours.

## 13 - Réclamations

Pour être valable, toute réclamation doit être adressée par écrit au siège d'ITAL-Soft Création dans les **8-jours** qui suivent la réception de la facture. Si aucune réclamation n'est enregistrée dans ce délai, le travail et la livraison sont considérés comme étant entièrement acceptés par le client. Tout problème invoqué par le client concernant un ajout ou une partie du travail réalisé ne l'autorise pas à suspendre le paiement du travail achevé.

## 14 - Code de la Consommation

Art. L 121-23 - Les opérations visées à l'article L. 121-21 doivent faire l'objet d'un contrat dont un exemplaire doit être remis au client au moment de la conclusion de ce contrat et comporter, à peine de nullité, les mentions suivantes :

- 1 - Noms du fournisseur et du démarcheur
- 2 - Adresse du fournisseur
- 3 - Adresse du lieu de conclusion du contrat
- 4 - Désignation précise de la nature et des caractéristiques des biens offerts ou des services proposés
- 5 - Conditions d'exécution du contrat, notamment les modalités et le délai de livraison des biens, ou d'exécution de la prestation de services
- 6 - Prix global à payer et modalités de paiement :

En cas de vente à tempérament ou de vente à crédit, les formes exigées par la réglementation sur la vente à crédit, ainsi que le taux nominal de l'intérêt et le taux effectif global de l'intérêt déterminé dans les conditions prévues à l'article L. 313-1

7 - Faculté de renonciation prévue à l'article L. 121-25, ainsi que les conditions d'exercice de cette faculté et, de façon apparente, le texte intégral des articles L. 121-23, L. 121-24, L. 121-25 et L. 121-26.

Art. L.121-24 - Le contrat visé à l'article L. 121-23 doit comprendre un formulaire détachable destiné à faciliter l'exercice de la faculté de renonciation dans les conditions prévues à l'article L. 121-25. Un décret en Conseil d'Etat précisera les mentions devant figurer sur ce formulaire.

Ce contrat ne peut comporter aucune clause attributive de compétence.

Tous les exemplaires du contrat doivent être signés et datés de la main même du client.

Art. L.121-25 - Dans les sept jours, jours fériés compris, à compter de la commande ou de l'engagement d'achat, le client a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec accusé de réception. Si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Toute clause du contrat par laquelle le client abandonne son droit de renoncer à sa commande ou à son engagement d'achat est nulle et non avenue.

Le présent article ne s'applique pas aux contrats conclus dans les conditions prévues à l'article L. 121-27.

Art. L. 121-26 - Avant l'expiration du délai de réflexion prévu à l'article L. 121-25, nul ne peut exiger ou obtenir du client, directement ou indirectement, à quelque titre ni sous quelque forme que ce soit une contrepartie quelconque ni aucun engagement ni effectuer des prestations de services de quelque nature que ce soit.

## 15 - Annulation après les (14journs) qui suivent la commande

Le client sera dans l'obligation, soit de prendre livraison ou d'indemniser ITAL-Soft Création d'après la valeur de la commande. Si la commande a déjà été livrée, les **frais de retour** seront à la charge de l'acheteur. En cas de refus par le client, seul le tribunal de Commerce de **PERPIGNAN** sera compétent.

## 16 - Attribution de juridiction

Les présentes conditions annulent et remplacent les conditions précédemment applicables. Tout litige relatif aux présentes sera de la compétence du Tribunal de Commerce de **PERPIGNAN**.

**ITAL-Soft**

Création

Inform@tique / Création Graphique

41, Rue Victor HUGO - 66700 ARGELES sur Mer - Mobile : +33 (0)6 89 39 78 57 / Internet : <http://ital-softcreation.1nom.org> - Courriel : [ital-soft@hotmail.fr](mailto:ital-soft@hotmail.fr)

Les horaires : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 du Mardi au Vendredi - de 09h00 à 12h30 le Samedi matin